

Monsieur Olivier Borneyvski
7, route de Laillé
35131 Pont-Péan

Marseille, le 22 décembre 2014

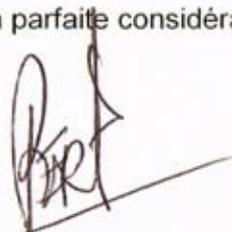
Cher Monsieur,

Nous vous remercions de votre participation à notre Concours artistique. Bien qu'elle ait été reçue hors délai, votre non-œuvre a trouvé immédiatement sa place dans nos réserves virtuelles.

Votre création côtoie désormais l'ensemble des tentatives inabouties, mais réussies des artistes conceptuels du territoire.

La visite de ces archives sera ouverte au public le 5 août 2599 à partir de 13h31.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Votre dévoué Concours